



Mairie de
Gretz-Armainvilliers

Envoyé en préfecture le 10/04/2026
Reçu en préfecture le 10/04/2026
Publié le 14 AVR. 2026
ID : 077-217702158-20260408-02026_027-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS Conseil municipal du 8 avril 2026

Conseillers en exercice : 29	Conseillers présents : 24	Conseiller(s) absent(s) : 5
Conseiller(s) ayant donné pouvoir : 5	Votants : 29	

Date de la convocation : jeudi 2 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le mercredi 8 avril à vingt heures et une minute, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul GARCIA ROBIN, Maire.

Secrétaire de séance : Mylène ROUSSEL

Étaient présents : M. et MMES GARCIA ROBIN Jean-Paul, SPRUTTA-BOURGES Nathalie, SEVESTE Arnaud, LALLEMANT Sylvie, OFFROY Patrick, LAMARE Viviane, DIGUET Thierry, DEVAUCHELLE Marie-Paule, BENOIT Dominique, HANQUART-TAUVERON Charlotte, LOUBIERE Yves, BOURSIEZ Frédéric, HAMDY Nadia, LARADJI Chrystelle, BENARD Sandie, ROUSSEL Mylène, MOURRIERE Mallaury, OLIVEIRA Romain, DONADIO Véronique, BOIVIN Jean-Claude, SOUSA José, LUCAS Nicolas, BILLARD Emmanuelle, HASCOET Alexandre

Formant la majorité des membres en exercice.

Étaient absents avec pouvoirs : JUNK Aurélien à GARCIA ROBIN Jean-Paul, BOURDEILLE Christian à OFFROY Patrick, TRANGOSI Renaud à OLIVEIRA Romain, POUSSIER Adrien à LALLEMANT Sylvie, GEENEN Allison à DONADIO Véronique

Était absent sans pouvoir : néant



DELIBERATION N° 02026_027: Désignation des représentants de la Commune au syndicat mixte intercommunal d'alimentation en eau potable de la région de Tournan en Brie

Monsieur le Maire expose au conseil municipal qu'en application de l'article L5212-7 du CGCT, il y a lieu de procéder à la désignation des délégués qui représenteront la Commune au sein du Syndicat Mixte Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de la Région de Tournan en Brie :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant qu'il convient de désigner deux délégués titulaires et deux délégués suppléants

Après en avoir délibéré,

Le Conseil municipal a décidé, **à l'unanimité** de procéder à la désignation des représentants de la commune dans le cadre d'un scrutin à main levée ;

Il est également décidé que le vote se déroulera en premier lieu pour l'ensemble des membres titulaires issus de la majorité, puis en second lieu pour les membres titulaires de l'opposition. La même procédure sera applicable aux suppléants.

Nombre de sièges à pourvoir : 2 délégués titulaires – 2 délégués suppléants

Envoyé en préfecture le 10/04/2026

Reçu en préfecture le 10/04/2026

Publié le

14 AVR. 2026



ID : 077-217702158-20260408-02026_027-DE

Élection des délégués titulaires :

Candidats :

- JUNK Aurélien et BENOIT Dominique
- LUCAS Nicolas et HASCOET Alexandre

Nombre de voix :

22 voix POUR / 7 voix CONTRE

7 voix POUR / 22 voix CONTRE

Ont été élus : JUNK Aurélien et BENOIT Dominique

Élection des délégués suppléants :

Candidats :

- LOUBIERE Yves et OFFROY Patrick
- DONADIO Véronique et BOIVIN Jean-Claude

Nombre de voix :

22 voix POUR / 7 voix CONTRE

7 voix POUR / 22 voix CONTRE

Ont été élus : LOUBIERE Yves et OFFROY Patrick

Fait et délibéré en séance, le 8 avril 2026

Le secrétaire de séance

Mylène ROUSSEL



Le Maire

Jean-Paul GARCIA ROBIN